FRCS 21329 Case FRC 21329

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR **LETOURNEUX,**

Sur l'invasion de la commune de Nantes par les brigands royaux.

Séance du 4 brumaire an 8.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Ils devoient donc être vérifiés et accomplis, les pressentimens funestes sur le sort du département de la Loire-Inférieure, que mon cœur épanchoit à cette tri-

THE NEWBERRY LIBRARY

bune il n'y a pas encore huit jours ! Hélas ! prévoyois-je même qu'au moment où je parlois, que, le 27 vendémiaire dernier, la commune de *Nantes* étoit à la veille de subir le malheur que je déplorois pour la commune *du Mans?* Tel étoit cependant l'arrêt fatal du destin. . . . .

Dans la nuit du 27 au 28 vendémiaire, trois à quatre mille brigands royaux, commandés, dit-on, par *Dandigné*, *Bourmont* et *Châtillon*, nobles émigrés, se sont introduits sur trois colonnes, et par trois points différens, dans la commune de Nantes.

Le général *Grigny*, qui commande la subdivision du département, étoit absent : sorti quelques jours auparavant avec six cents hommes, dont cent de troupes de ligne, et le surplus de la garde nationale, il parcouroit le département pour donner la chasse aux bandes des chouans. La place étoit sans défense et sans garnison.

Instruits sans doute de cet état de choses, les brigands royaux ont marché avec plus d'assurance; ils ont pénétré d'abord et sans résistance au sein de la commune de Nantes, à la faveur des ténèbres et d'un épais brouillard qui couvroient leur marche : ils n'ont été reconnus qu'au bruit des décharges de leurs armes, de leurs tambours battant la charge, et à leurs cris forcenés de *vive le roi !*

Qu'on se figure, s'il est possible, l'effroi, la déso-

lation, la douleur des habitans réveillés par de tels cris. . . . ; qu'on se peigne la confusion et le désordre des premiers momens d'une pareille surprise. . . . Les bons citoyens se lèvent aussitôt, et veulent courir aux armes ; plusieurs sont fusillés en sortant de leurs maisons. . . . . Les rues, les places publiques sont remplies de bandes assassines, et un feu roulant de mousqueterie ne cesse de se faire entendre.

Cependant le canon d'alarme est tiré ; la générale est battue. Les républicains parviennent enfin à se rallier, à se former en pelotons et en colonnes ; la fusillade s'engage de tous côtés ; les brigands plient et se retirent en désordre ; la résistance les étonne. On a entendu un de leurs chefs s'écrier : *Ah ! je ne croyois pas que Nantes renfermât autant de républicains !* . . . Il avoit donc oublié la journée du 29 juin 1793, et toutes les campagnes des Nantais dans la guerre de la Vendée. . . . .

Enfin les brigands, repoussés de toute part, fuient précipitamment et sont poursuivis jusqu'à une lieue hors des murs. A quatre heures du matin ils étoient entrés à Nantes ; à six heures du matin cette cité, berceau de la liberté, demeuré jusqu'à ce jour intact, étoit purgée de leur présence ; ils ne souilloient plus le sol de cette commune.

Habitans de Nantes, mes braves concitoyens, vous

vous êtes encore montrés dignes de vous-mêmes et des beaux jours de 1789!

Cependant, ce triomphe n'a pas été obtenu sans l'effusion d'un sang précieux: il en a coûté la vie à plusieurs républicains.

Le président de l'administration municipale, *Saget*, a eu la cuisse rompue par une balle, et il a fallu en souffrir aussitôt l'amputation.

Le commandant de la place, le citoyen *Dassy*, chef de bataillon, a été grièvement blessé par un coup de feu.

On compte parmi les morts le citoyen *Savariau*, juge au tribunal civil, républicain courageux et intrépide, dont la perte doit exciter tous les regrets. Il a été massacré en sortant de sa maison.

Les assaillans ont aussi eu leurs pertes; ils ont laissé plusieurs des leurs sur la place, parmi lesquels on a reconnu un chef. Ils ont emmené un grand nombre de blessés.

Les caisses publiques, l'arsenal, les dépôts, tout a été préservé et mis en sûreté.

Les brigands sont cependant parvenus jusqu'à la prison, dont ils ont forcé les portes, et ont retiré une douzaine de scélérats de leur trempe, entr'autres un nommé *Lévêque*, prêtre réfractaire, couvert de crimes et de sang, condamné à mort par une commission

militaire, et un inconnu qu'on soupçonnoit d'être un émigré de marque.

Nous n'avons pas reçu encore de plus grands détails ni de plus certains sur cette malheureuse journée.

Citoyens représentans, si on rapproche cet événement, si voisin par le temps et par les lieux, de ce qui s'est passé au Mans, de ce qui se passe tous les jours et dans tous les points des départemens de l'Ouest, même de ce qui s'est passé dans ceux du Midi, quelle est l'ame républicaine qui ne soit enfin effrayée de tant de symptômes réunis, de tant d'élémens actifs et en fermentation, de la guerre civile et contre-révolutionnaire organisée au cœur de la France? Les dangers peuvent-ils être plus grands, plus imminens? les mesures fortes, décisives, promptes, peuvent-elles être plus nécessaires, plus hautement réclamées?

La députation de la Loire-Inférieure s'est réunie hier, et s'est portée de suite au Directoire. Il avoit déja été instruit en partie de ce fatal événement. Nous ne vous dirons pas avec quelle instance nous l'avons pressé de porter ses regards et les plus prompts secours sur la commune de Nantes, *cette citadelle de l'Ouest*, ce point si important qui protège *une fonderie de canon* établie à *Indret*, le port de *Paimbœuf*, l'embouchure et toute la navigation de *la Loire*, une des clefs enfin de la République.

Je demande qu'il soit fait mention au procès-verbal

du dévouement et de l'honorable conduite des républicains de la commune de Nantes dans la journée du 28 vendémiaire dernier, en repoussant et chassant de leurs murs l'armée de brigands royaux qui s'y étoit introduite par surprise.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire an 8.